



Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR

Avocat au barreau de Marseille
50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. 04.91.92.10.25 - www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE
Situés à MARSEILLE (13006),
dans une copropriété située 205 rue de Rome
cadastré section 823 A n° 132
pour une contenance de 00 ha 01 a 93 ca

MISE A PRIX : 30 000 €

VISITE SUR PLACE
LE VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 DE 10 H A 11 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE
LE MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 A 9 HEURES 30 du matin
par-devant le Juge de l'Exécution **du Tribunal Judiciaire de Marseille,**
25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS **MIS EN VENTE :**

Dans un ensemble immobilier situé à
MARSEILLE 6ème arrondissement (13006),
205, rue de Rome et cadastré section 823 A n°
132 pour une contenance de 00 ha 01 a 93 ca :

Le lot n° 9, soit un appartement portant le
numéro 9, situé au 1er étage, auquel on accède

par l'escalier desservant l'immeuble et
comprenant : un séjour, trois chambres, une
cuisine, un WC, ainsi que les 166/1.000èmes
de la propriété du sol et des parties communes
générales, et les 190/1.000èmes indivis des
parties communes particulières à l'immeuble
principal.

Le lot n° 19, soit une pièce à usage de salle d'eau portant le numéro 19, située au 1er étage, accolée et rattachée à l'immeuble principal, à laquelle on accède par le lot n°9 ci-dessus désigné, ainsi que les 13/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 200/1.000èmes indivis des parties communes particulières à la construction accolée à l'immeuble principal.

Le lot n°1, soit une cave portant le numéro 1, située au sous-sol de l'immeuble, à laquelle on accède par un escalier prenant naissance dans le couloir de l'entrée au rez-de-chaussée dudit immeuble, ainsi que les 6/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 7/1.000èmes indivis des parties communes particulières à l'immeuble principal.

Le bien d'une surface loi Carrez de 72,40 m² est occupé par le débiteur.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société **CNP CAUTION**, Société Anonyme au capital de 258 734 553,36 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 383 024 098 dont le siège social est 4, Promenade Coeur de Ville, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France), prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la SELARL

JURISBELAIR, postulant près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, y demeurant 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du

cabinet www.jurisbelair.com

- au cabinet de **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. 04.91.92.10.25 tous les matins

- au **Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**, 25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 27 août 2025

Signé Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associé
de la SELARL JURISBELAIR